



AUTORISATION EXCEPTIONNELLE D'ABSENCE POUR FORMATION BI-QUALIFIANTE Année scolaire 2011/2012

Après accord du chef d'établissement copies aux

- coordonnateurs
- CPE
- professeur principal
- responsable légal de l'élève

La procédure suivante doit être scrupuleusement respectée pour être autorisé à s'absenter suite à une inscription à un test / stage / unité de formation de son brevet d'état.

1. Remettre ce formulaire au minimum 14 jours avant le test / stage / unité de formation aux coordonnateurs de votre option.
2. Le proviseur validera au final la décision au bas du formulaire (après avis du coordonnateur, du professeur principal et du CPE).
3. Le secrétariat de direction transmettra les copies aux coordonnateurs, CPE, professeur principal et responsable légal.
4. **Le CPE transmettra alors à l'élève ce formulaire avec l'autorisation ou non d'absence.**

A FAIRE PASSER AU COORDONNATEUR AU MINIMUM 14 JOURS AVANT LE TEST / STAGE / UNITE DE FORMATION

Je soussigné élève de la classe de demande une autorisation exceptionnelle d'absence.

Je soussigné responsable légal ou répondant financier de l'élève majeur / mineur ¹ reconnaît avoir pris connaissance de la demande d'autorisation d'absence de *mon fils / ma fille / l'enfant dont j'ai la garde* ¹.

BREVET D'ETAT PREPARE	
Intitulé du Test / Stage / Unité de Formation (ex : test technique, préformation...)	
Lieu du Test / Stage / Unité de Formation	
Date du Test / Stage / Unité de Formation	

Dates de l'absence: du au

A le
Signature de l'élève :
Signature du responsable légal :

¹ rayer les mentions inutiles

=====

Cadre réservé à l'administration

Avis du coordonnateur :	favorable / réservé / défavorable	Signature :
Remarques :		
Avis du professeur principal :	favorable / réservé / défavorable	Signature :
Remarques :		
Avis du CPE :	favorable / réservé / défavorable	Signature :
Remarques :		

Au regard des avis émis par l'équipe pédagogique, éducative et administrative,
la demande d'autorisation d'absence est : autorisée / refusée

Fait à Chamonix, le

Le Proviseur
Michel KOSA